



MUNICIPALITÉ DE
LAC-TREMBLANT-NORD

Afin d'éviter des erreurs préjudiciables aux deux parties, vous devez fournir tous les documents demandés. À défaut de quoi, la demande peut être retardée ou rejetée.

Préalablement à votre demande, nous vous invitons à communiquer avec l'inspecteur municipal afin de vous assurer que votre projet de construction est conforme aux exigences règlementaires.

DEMANDE DE PERMIS

NO. DEMANDE: _____

NO. PERMIS: _____

Type de permis : **CONSTRUCTION DE PONCEAUX**

Début des travaux : _____

Fin prévue des travaux : _____

Coût des travaux : _____

SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

Propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

☎ : _____

📠 : _____

Requérant :

Le propriétaire L'exécutant des travaux

Autre : _____

Exécutant des travaux

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

☎ : _____

📠 : _____

RBQ : _____

NEQ : _____

SECTION 2 : EMLACEMENT

Description du projet : _____

SECTION 3 : DOCUMENTS À REMETTRE AVEC LA DEMANDE

Liste de vérifications – Afin d’éviter des erreurs préjudiciables aux deux parties, vous devez fournir tous les documents demandés. À défaut de quoi, la demande peut être retardée ou rejetée.

- 1) Un plan signé par un ingénieur et indiquant :
 - a. Plan et profil (incluant voies d’accès);
 - b. Matériaux, classe, dimensions et pente;
 - c. Lignes des eaux naturelles (étiage, hautes eaux, crues);
 - d. Profil naturel des cours d’eau et des rives allant jusqu’à quinze (15) mètres de la ligne des hautes eaux de part et d’autre du cours d’eau;
 - e. Interventions permanentes ou temporaires dans le cours d’eau sur dix (10) mètres en amont et en aval du pont, ainsi que sur la zone de quinze (15) mètres mentionnés précédemment;
 - f. Modifications des rives (s’il y a lieu) pente, matériaux;
 - g. Réfection des surfaces.
- 2) Si le lit du cours d’eau est de propriété publique, on doit au préalable obtenir un bail du Service du domaine hydrique du MDDEFP;
- 3) Si le cours d’eau est considéré navigable, au sens de la Loi sur la protection des eaux navigables, on doit au préalable obtenir une approbation de la garde côtière canadienne.

Frais de la demande : 100 \$ (non remboursable)

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Par : _____

Note : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d’exiger tous les documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.